

BIORD Louis – 74 ans – retraité des Eaux Minérales d'Evian
Résident le Crêt de la Combe n° 2 – Thonon-les-Bains – HLM depuis 50 ans
Président de l'association « Mieux Vivre en HLM »
Elu au CA de Léman Habitat depuis 1983
Administrateur « représentant des locataires » depuis 43 ans
Ancien syndicaliste



BOUVET Martine – 73 ans – retraitée de l'Education Nationale
Résidente la Grangette n° 5 – Thonon-les-Bains – HLM depuis 52 ans
Secrétaire de l'association « Mieux Vivre en HLM »



LESAGE Jean-Michel – 76 ans – retraité chauffeur-livreur
Résident les Jardins d'Amélie – Thonon-les-Bains – HLM depuis 12 ans



PANISSET Yvane – 78 ans – retraitée comptabilité
Résidente la Grangette n° 4 – Thonon-les-Bains – HLM depuis 68 ans
Trésorière de l'association « Mieux Vivre en HLM »



DONAZZOLO Gérald – 75 ans – retraité B.T.P.
Résident les Marmottées n° 2 – Thonon-les-Bains – HLM depuis 50 ans



MAZAUDOUX Muriel – 57 ans – secrétaire médico-social
Résidente les Pierres Blanches – Thonon-les-Bains – HLM depuis 3 ans

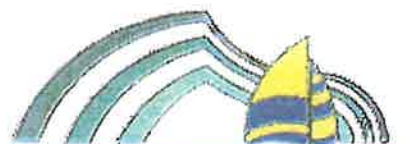


EL MOSSAID EL IDRISSE Aziz – 54 ans – conducteur de BUS
Résident le Pèlerin n° 1/3 – Thonon-les-Bains – HLM depuis 20 ans



ROULET Sylvie – 57 ans – sans profession
Résidente les Marmottées n° 1 – Thonon-les-Bains – HLM depuis 45 ans





MIEUX VIVRE EN HLM

Association loi de 1901
Affiliée CNL

HLM No 4 les Marmottées
74200 Thonon les Bains
Tel : 04.50.71.47.49
mieuxvivreenhlm@sfr.fr

Elections des représentants des locataires de Léman-Habitat 25 Novembre 2026

Le 25 novembre prochain, vous serez appelé à élire vos représentants au Conseil d'Administration de Léman-Habitat pour les 4 prochaines années.

Nous vous invitons à voter et à faire voter massivement **sans rature ni panachage** pour la liste complète présentée par l'association **Mieux Vivre en HLM (CNL)** dont les candidats élus défendent réellement sans faille la cause de tous les locataires et cela tout au long de leur mandat.

Le Conseil d'Administration comprend 23 membres dont 4 sièges sont réservés aux représentants des locataires élus par ces derniers. Il est important pour **Mieux Vivre en HLM** d'obtenir les 4 sièges afin d'avoir d'office un représentant à la Commission d'Attribution des Logements (CAL) sans avoir à passer par le vote du Conseil d'Administration.

Pour ces élections, nous vous demandons de voter le plus possible directement à l'urne au siège de Léman Habitat ; n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et de votre quittance de loyer (**cela uniquement pour vous identifier en tant que locataire de Léman Habitat et non pour vérifier si vous êtes à jour de loyer**). En ce qui concerne le vote par correspondance, pour que celui-ci soit validé, vous devez **signer au dos de l'enveloppe T** et l'envoyer sans l'affranchir ou la porter directement à Léman-Habitat avant le 25 novembre.

Ces élections sont très importantes pour tous les locataires ; c'est le moyen de vous faire entendre et d'élire des représentants qui sauront faire entendre votre voix au Conseil d'Administration.

Nous vous demandons de participer nombreux à ces élections, car ces dernières années trop peu de locataires se sont sentis concernés.

Un de notre principal cheval de bataille est l'augmentation des loyers et des charges qui pèsent énormément dans le budget « logement » de chacun d'entre nous.

Mieux Vivre en HLM joue un rôle de contre-pouvoir face à la direction de Léman Habitat mais en même temps est une force constructive ; c'est comme cela que les choses bougent, même si parfois lors des débats les échanges sont très animés.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez depuis de nombreuses années.

**Votez Mieux vivre en HLM (CNL)
votre association de défense des locataires**

**Permanences 1^{er} samedi du mois
de 09 h 00 à 11 h 00 – Local social – Les Marmottés n° 4 – sous-sol**